

# ANNEXE 1

## Interfédérale des Fédérations des Mines FO-CGT-CFDT-CFTC-CFE/CGC

Paris, le 13 novembre 2015

M.CADOUX Daniel

Président du Conseil  
d'Administration de l'ANGDM

Copie : M. PASCAL Michel, Directeur Général de l'ANGDM

Objet : Commission d'Action Sanitaire et Sociale du 25 novembre 2015

Monsieur le Président,

Les fédérations nationales des Mines FO-CGT-CFDT-CFTC-CFE/CGC se sont réunies pour évoquer les problèmes, auxquels nous sommes confrontés, tant sur le plan national, que local, et concernant plus particulièrement l'ANGDM.

Des difficultés, de plus en plus nombreuses, nous sont « remontées » par nos différents représentants locaux, concernant notamment l'Action Sanitaire et Sociale et « le 2.2.b ».

Vous n'êtes pas sans ignorer, que nos différents représentants, dans les instances, où ce sujet est évoqué et traité, vous ont à maintes fois interpellé pour vous sensibiliser sur les problèmes rencontrés par nos ayants-droit.

A l'issue d'une des réunions nationales, vous vous étiez engagé, à traiter ce sujet en fin d'année 2015, en transmettant aux membres de la Commission Nationale d'ASS :

- ✓ Les statistiques nationales et régionales
- ✓ L'atterrissage budgétaire pour 2015
- ✓ L'adaptation du nouveau règlement d'ASS et des nouvelles prestations pour 2016

Par le présent courrier, **nous vous demandons le respect de vos engagements**, et que ces informations nous soient données, lors de la prochaine Commission d'ASS du 25 novembre prochain.

Nous vous demandons également, que lors de cette commission du 25 novembre prochain, vous nous présentiez la convention que l'Agence doit conclure avec la CNAM, suite au transfert de l'Assurantiel du Régime Minier à la CNAM, depuis le 01 juillet 2015.

En espérant que vous traitiez les points évoqués dans notre courrier interfédéral, lors de la commission d'ASS du 25 novembre prochain, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'Interfédérale des Mines FO-CGT-CFDT-CFTC-CFE/CGC

Jean-Pierre DAMM

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J-P DAMM', written over a horizontal line.

Secrétaire Général  
Syndicat Général FO Mines

Port.06 09 35 77 05